

Centre SocioCultuel de Souché

Assemblée Générale du 31 Mai 2022

Procès Verbal d'Assemblée Générale

Sur convocation du Président du CSC de Souché, l'Assemblée Générale Ordinaire s'est réunie le mardi 31 Mai 2022.

Ordre du jour :

- **Rapport moral :**

La crise sanitaire a de nouveau impacté le fonctionnement de notre centre. Nous n'avons pas pu reprendre l'ensemble des activités tout de suite. Lors du premier semestre 2021, nous n'avons pas pu organiser les évènements habituels : Bal des pissenlits, vide-grenier.

Le carnaval a été réalisé en mode virtuel, chaque participant a proposé une vidéo de quelques secondes. Elles ont été ensuite intégrées dans un parcours virtuel.

Ce n'est qu'à la rentrée scolaire que l'ensemble des activités ont pu reprendre normalement. Nous avons réussi à ouvrir de nouvelles activités qui étaient programmées suite à des projets qui avaient été déposés et aux demandes de financements acceptées.

Dans le cadre de notre projet social qui devra être déposé en juin 2022, nous avons demandé un Diagnostic Local d'Accompagnement, en sollicitant un cabinet extérieur pour mieux mettre en avant à la fois les points structurants de notre centre, ainsi que les interrogations. De ce travail nous avons élaboré de nouvelles stratégies en particulier pour notre prochain projet social, et nos rapports avec nos principaux financeurs.

Notre gros souci pour cette année est d'ordre financier, beaucoup de charges et peu de produits font que nous terminons l'année 2021 avec un déficit important, plus de 30 000 euros. Nous avons été amené à mettre en place des dispositions financières rapidement pour ne pas nous trouver en déficit. Vous aurez des explications détaillées lors de la présentation du budget.

L'année 2022 est maintenant bien entamée, elle marque une nouvelle ère dans notre centre :

Madeline Mercier, responsable du secteur enfance a choisi de prendre une nouvelle orientation et vient de nous quitter,

Boris Hervé a été choisi pour la remplacer, il est arrivé début mai, son expérience et ses compétences seront mises à contribution pour la gestion de nouveaux projets et les recherches de financements.

Nous allons déposer fin juin notre nouveau projet social à la CAF, qui a été élaboré à partir des retours de tous nos partenaires.

Merci à vous toutes et tous, pour votre implication dans notre centre. Sans vous adhérents, bénévoles, salariés, partenaires, nous ne pourrions répondre aux demandes des habitants.

► **Le rapport moral est validé à l'unanimité**

- **Rapport d'activités 2021 :**

L'année 2021 a encore été particulière. Si la grande majorité des activités ont pu avoir lieu, certaines n'ont pu reprendre que tardivement et d'autres, comme l'activité pétanque, n'ont pas eu lieu du tout.

Pour cette Assemblée Générale, il a été fait le choix de faire un zoom sur quelques exemples :

La reprise de l'atelier mémoire, grâce à l'obtention de subvention de « la conférence des financeurs » dans le cadre du projet bien vieillir. Depuis octobre 2021, 2 groupes se relaient le lundi après-midi dans un atelier animé par Clémence Martineau.

La relance de l'accueil des adolescents, avec le recrutement d'Ophélie Chollet en contrat de professionnalisation. Ophélie anime des temps d'accueil sur les vacances et le soir après les cours.

Le retour des séjours dans le cadre du dispositif « Vacances Plein les Yeux » avec un séjour enfants et un séjour pré-ados sur l'île d'Oléron.

Le développement du premier « Noël Solidaire » par un groupe d'habitants du Fief Chapon, en lien avec la communauté d'Emmaüs de Souchéco. Aurélie Scelles, bénévole sur cette activité, nous a expliqué l'origine de ce projet, comment il a pu être mis en œuvre avec l'aide de Valérie Barbancey, référente famille au CSC et voir les suites possibles à mettre en œuvre en 2022.

Et enfin, un visionnage du 2^{ème} carnaval de Souché, en mode virtuel, qui avait connu un grand succès sur les réseaux sociaux.

► **Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.**

• **Rapport financier :**

Le **compte de résultat** décrit la façon dont s'est formé le résultat dans l'exercice.

- ✓ les produits d'exploitation s'élèvent à 304 111,95 € contre 311 926,25 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 2,50 % ; parmi elles, les subventions représentent 266 490,89 € alors qu'elles s'élevaient à 258 005,51 € sur l'exercice antérieur.
- ✓ les charges d'exploitation se sont élevées à 335 752,13 € contre 314 409,70 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 6,79 %.
- ✓ le résultat d'exploitation ressort à - 31 640,18 € contre - 2 483,45 € au titre de l'exercice précédent.
- ✓ les produits exceptionnels s'élèvent à 2 283,59 € contre 2 606,90€ en 2020 et les charges exceptionnelles à 4 806,76 € contre 7 095,60 € en 2020. Cela nous donne donc un résultat exceptionnel de - 2 523,17 €.
- ✓ les produits financiers s'élèvent à 185,53 € (64,17 € au titre de l'exercice précédent).

↳ Compte tenu de ces données, **le résultat de l'exercice se solde par un déficit de - 33 977,82 €** contre - **6 907,98 €** au titre de l'exercice précédent.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit -33 977,82€, au compte report à nouveau.

► **Après lecture du rapport du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, le rapport financier et la proposition d'affectation du résultat sont adoptés à l'unanimité moins 1 abstention. (*)**

• **Rapport du commissaire aux comptes**

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L612-5 du code du Commerce, lesdites conventions sont soumises à l'approbation de l'assemblée générale.

► **Les conventions réglementées telles que mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes sont adoptées à l'unanimité moins 1 abstention. (*)**

• **Budget 2022 :**

Le Budget Prévisionnel 2022 a été adopté en CA du 31 Mai 2022.

Il est **prévu en équilibre** sur la base des éléments suivants :

- ✓ Une augmentation de la subvention de la ville de Niort pour un montant de 149 763 €,
- ✓ Un maintien des Prestations de Service de la CAF.
- ✓ Une augmentation des subventions de la CAF en faveur du développement de l'action jeunesse
- ✓ Un ajustement des dépenses de fonctionnement
- ✓ Une hausse des recherches de financements extérieurs.

► **Le budget 2022 est validé à l'unanimité moins un vote contre. (*)**

• **Orientations 2022 :**

Pour l'année 2022 nous envisageons les orientations suivantes :

- Présenter notre nouveau projet social 2023 - 2026 pour le renouvellement de notre agrément auprès de la Caisse d'Allocation Familiales des Deux-Sèvres.
- Poursuivre le développement de l'accueil des pré-adolescents et mettre en avant les projets de jeunes.

- Poursuivre le travail sur différents appels à projet pour renforcer l'existant et développer de nouvelles actions.
- Développer une nouvelle activité « Café des séniors » dans le cadre du programme « Bien Vieillir »
- Faire évoluer nos règles de gouvernance.

► **Les orientations 2022 sont adoptées à l'unanimité.**

(*) 1 vote contre et 1 abstention par une personne non adhérente au moment du vote.

• **Renouvellement du tiers sortant au Conseil d'Administration :**

Conformément aux nouveaux statuts modifiés en Assemblée Générale Extraordinaire du 17 avril 2014, nous procédons au renouvellement d'un tiers des membres du CA.

Les membres sortant sont : Gérard Benay, Philippe Michelet, Thérèse Roche et Alain Mallereau.

Se présentent au Conseil d'Administration : Gérard Benay, Philippe Michelet, Thérèse Roche et Alain Mallereau.

► **Ces 4 candidatures sont validées à l'unanimité :**

• **Vote des cotisations 2022-2023 :**

Les différents montants de cotisations sont présentés. Ils respectent les montants décidés pour l'ensemble du réseau des CSC de Niort.

Adhésion individuelle : 8 €

Adhésion adulte avec enfants à charge : 10 €

Adhésion jeunes ou minima sociaux : 5 €

Adhésion collective : 60 €

► **Les cotisations 2022-2023 sont adoptées à l'unanimité.**

• **Paroles des partenaires**

Les partenaires du CSC sont invités à prendre la parole :

- Mme Villes, représentant la Mairie de Niort, rappelle que le triptyque bénévoles / salariés / partenaires fait la richesse du CSC. Elle salue le travail de remise à plat qui a été engagé en 2021 avec la mise en œuvre du DLA (Diagnostic Local d'Accompagnement). Le CSC et les activités fonctionnent bien. Il y a cette année un petit souci de trésorerie. La subvention de fonctionnement pour 2022 sera validée au conseil municipal du 27 juin 2022. La ville de Niort reste aux côtés du CSC mais reste vigilante par rapport à sa situation financière.
- Mr Roy, représentant de la Caisse d'Allocations Familiales remercie les participants et salue les actions menées par le CSC en 2021. Il rappelle que la CAF étudiera le nouveau projet social du CSC à la rentrée prochaine et souligne le fait que la CAF sera vigilante à recevoir un projet avec une analyse économique permettant de vérifier la viabilité de la structure sur le moyen terme.
- Enfin, pour le compte de la Fédération Départementale des CSC, Hélène Lemaître souligne l'importance d'un réseau fort sur le département, en pointant notamment le rassemblement de 85 personnes ce lundi 30 mai à Goise à l'occasion de la venue des équipes de la Fédération pour la tournée fédérale.

Le Président

Le Secrétaire

Gérard BENAY

Alain GOUARD